

**Cité nationale de
l'histoire de l'immigration**

**Première analyse de la base de données
des **projets** et **acteurs**
repérés par la **CNHI****

Réalisation : OPALÉ
Claire Andrieu

www.culture-proximite.org

Janvier 2006

Introduction

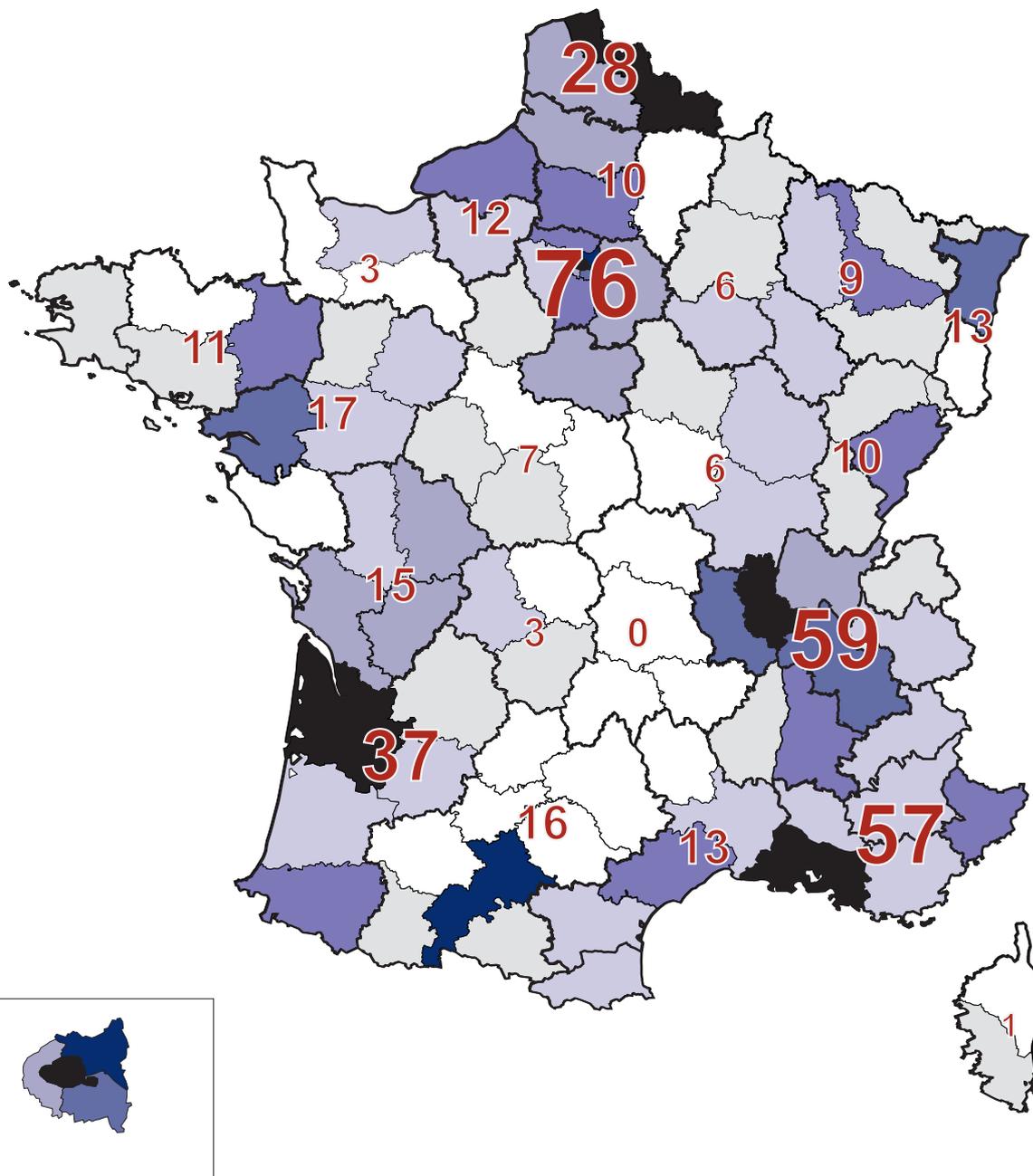
En septembre 2005, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) a commandé à Opale¹ une mission d'analyse de la base de données des projets portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, identifiés lors du « tour de France » des régions réalisé entre 2004 et 2005. L'objectif global de cette mission, réalisée exclusivement à partir des éléments présents dans la base de données créée et alimentée par les chargés de mission de la Cité, était de dresser une cartographie et une typologie des projets, afin de fixer les grandes orientations du réseau de futurs partenaires de la Cité nationale.

Le matériau de départ consistait en un fichier *Filemaker* de 560 « fiches projets », et 410 « fiches contacts » liées, comptant près d'une vingtaine de rubriques, cases à cocher ou zones de texte. Une part importante du travail d'Opale a consisté à optimiser cette base. Ainsi, près de neuf rubriques ont été ajoutées, avec la création pour certaines de catégories et sous-catégories que nous avons renseignées.

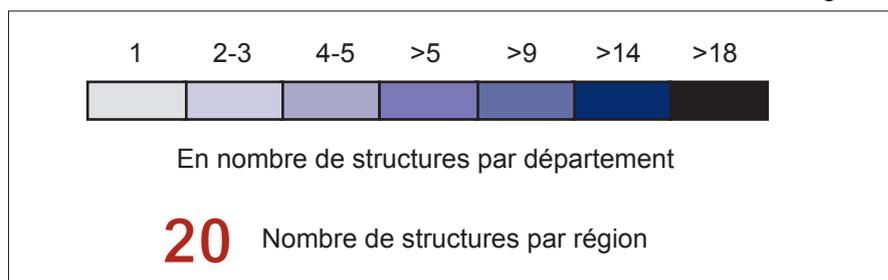
Nous invitons le lecteur à considérer ces résultats avec prudence, car ils se fondent exclusivement sur les éléments présents dans la base. Ils correspondent à un premier repérage et non à un tableau exhaustif et définitif de ce que sont ces projets et acteurs.

¹ Opale est une association existant depuis 1988, qui a pour objet de valoriser des projets culturels de proximité : études pour des collectivités, des réseaux associatifs, éditions méthodologiques, formations dans le cadre des ateliers Culture & Proximité notamment sur l'action culturelle à partir de la mémoire vivante.

Répartition géographique des 410 porteurs de projets repérés par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration



Légende



Les acteurs

Un maillage très déséquilibré du territoire

- Les régions où les porteurs de projet sont les plus nombreux sont : Île-de-France (17%), Rhône-Alpes (16%), Paca (11%), Aquitaine (9%) et Nord-Pas de Calais (7%).
- Une région serait absente : l'Auvergne
- On observe des déséquilibres importants au sein de certaines régions (ex : Midi-Pyrénées où cinq départements sur les huit ne comptabiliseraient aucun projet, ou encore Alsace entre Haut-Rhin et Bas-Rhin).
- Un département sur cinq serait vierge de tout projet, tandis que cinq départements se détachent de l'ensemble comme particulièrement denses (Bouches-du-Rhône, Gironde, Rhône, Nord et Paris).
- La quasi-totalité des projets se déroulent en milieu urbain (3% seulement en milieu rural).
- Pour des raisons diverses, au regard du pourcentage de population immigrée dans la population totale régionale, certaines régions apparaissent sur-représentées (légèrement pour Paca, Nord-Pas de Calais et Poitou-Charentes, et de manière plus importante pour Pays de la Loire, Rhône-Alpes et Aquitaine), tandis que d'autres sont sous-représentées (importante pour l'Île-de-France et plus légère sur Languedoc Roussillon).

Une grande diversité d'acteurs

- 40% des acteurs de ces projets sont des structures artistiques et culturelles et parmi elles, on constate un poids certain du théâtre (27%), de l'audiovisuel (22%), du pluridisciplinaire (20%), et de la photographie (9%), comme une majorité de structures de création. Au moins 6 % des projets sont des initiatives individuelles d'artistes.
- Une structure sur quatre provient du champ social et socioculturel (près de 12% de structures sociales et 14% de structures socioculturelles). Parmi elles, une structure sur trois est plutôt « généraliste » ; c'est-à-dire qu'elle n'est spécialisée ni sur un type de public, ni sur un type d'action.
- 10% des acteurs sont des associations interculturelles et communautaires, avec un poids significatif des structures « revendicatives ».
- 7% des acteurs de projets sont des collectivités territoriales.
- 7% des acteurs de projet sont des institutions patrimoniales (musées, services d'archives, bibliothèques, etc.).
- On note une faible part des établissements de l'Education nationale (5%), surtout représentée par des collèges.
- Les associations clairement communautaires (4%), et les associations d'histoire sont minoritaires (5%).

Repérage de structures « potentiellement relais » ...

- Opale a identifié neuf critères : nombre de projets menés, durée moyenne et ancienneté minimale des projets, niveau de rapport au thème de la mémoire de l'immigration dans l'objet de la structure, niveau de rayonnement de la structure, participation au forum des associations, budget de la structure, nombre de partenaires d'action et volontariat.
- En ciblant trois critères principaux (sur les six que l'on peut réellement renseigner en l'état), un cercle de près de 175 acteurs se dessine, rassemblant les structures avec niveau de rayonnement et niveau de rapport au thème au moins moyen, ayant mené au moins un projet après 2002, ainsi que celles dont le projet le plus récent date d'avant 2002, mais ayant un niveau de rapport au thème maximal.

... inégalement réparties sur le territoire national

- Les 25 plus grandes aires urbaines de France sont presque toutes touchées par un acteur « potentiellement relais », excepté Clermont-Ferrand, Metz, Nice, Saint Etienne, Tours.
- Nantes semble être sur-représentée
- On pourrait s'étonner de la place moindre de Toulouse, Lille, Strasbourg et Metz.
- La relative absence du Centre de la France se confirme.

Histoire/Mémoire de l'immigration : un phénomène « éclaté »

- 43% des acteurs de projet n'ont aucun rapport direct au thème de l'histoire ou de la mémoire de l'immigration, soit peu de structures spécialisées sur le champ.
- 28% des acteurs repérés sont des structures très locales.
- 18% des acteurs n'ont ni rapport au thème, ni rayonnement suffisant pour avoir une éventuelle fonction « relais ».
- Seuls 4 % des acteurs ont des niveaux de rayonnement et de rapport au thème de l'histoire et de la mémoire de l'immigration maximaux, signe de leur caractère incontournable pour un futur réseau de la Cité nationale.
- Pour 5 % des acteurs, le projet engagé le plus récemment a débuté avant 2000.
- 14% seulement des acteurs ont au moins un projet en cours.
- 81% des structures n'ont mené qu'un seul projet sur le thème de l'histoire et de la mémoire de l'immigration.
- Les projets menés sont plutôt courts : un sur quatre ne dure qu'une année.

Les projets

Titres et objectifs

- On constate une prédominance du mot « mémoire », près de quatre fois plus utilisé que le mot « histoire » pour décrire les projets et la quasi-absence du mot « patrimoine ».
- La place des mots « vie », « parole », « traces », « racines » montre que les projets s'intéressent souvent avant tout aux personnes.
- Plus d'un projet sur trois affiche un objectif de valorisation (35%), bien avant celui de connaissance (18%), de transmission (11%), ou encore de conservation, ou de sauvegarde (6%).

Thèmes et périodes

- Près des deux tiers des projets abordent la mémoire de l'immigration par le biais de l'interculturalité et de la connaissance d'autres cultures.
- Près de 60% des projets ont travaillé sur une dimension « intime » autour de la mémoire individuelle et/ou familiale.
- 30% des projets traitent de thèmes liés à l'histoire coloniale de la France.
- 14% des projets travaillent sur les questions relatives au monde du travail.
- Apparemment, très peu de projets adoptent une approche chronologique : seuls 6% des projets affichent une période d' « étude » précise.

Origine des populations au centre des projets

- Les deux tiers des projets ne sont pas centrés sur une immigration particulière : soit ils s'intéressent à la mémoire locale au sens large, celle des « habitants », quels qu'ils soient (34%), soit ils traitent de la « situation », de la « figure » de l'immigré, du réfugié, de l'exilé en général (31%).
- On observe une part importante des projets portant spécifiquement sur l'immigration algérienne (10%) et maghrébine en général (19%).
- Par ailleurs, on constate la faiblesse des projets portant sur l'immigration européenne (6%) et asiatique (3%).
- Au regard de leur importance démographique en France, il faut souligner la relative faiblesse des projets portant notamment sur l'immigration portugaise, italienne, espagnole, mais également marocaine.

Types d'actions

- 45% des projets ont une forte dimension de « travail en atelier » avec la population, ou les habitants.
- Les projets accordent une place prépondérante à la collecte d'oralité (plus de deux tiers des projets), devant la collecte d'images (un projet sur trois)
- Un quart des projets a collecté des archives écrites.
- Enfin seuls 10 % des projets ont porté sur une collecte d'objets.

Publics

- La grande majorité des projets ne vise pas des publics spécifiques.
- Un projet sur quatre prend pour public cible les jeunes (« jeunes », « scolaires », « élèves », « enfants »), en particulier en milieu scolaire 10%.
- 8% des projets ont pour cible spécifique des femmes.

Partenaires

- Les projets mobilisent une très grande variété des partenaires d'actions.
- On note la place prépondérante du Fasild (46% des projets), des communes (43%) et d'une manière générale des collectivités territoriales (81% des projets citent au moins une collectivité comme partenaires financiers).
- La position importante des Drac dans la liste des partenaires les plus cités (28%), est due sans doute aux modalités du repérage des projets par la Cité nationale.
- 12 % des projets se déroulent dans le cadre d'un contrat de ville, et seulement 4% évoquent le cadre d'une Opération de renouvellement urbain (ORU).
- La place des fondations (6%) est non négligeable.

Productions

- Un projet sur quatre est un projet « multiforme » (donnant lieu à plus de deux productions).
- Pour le reste, on note la prédominance des expositions et des ouvrages (respectivement 21% et 18%).
- 6% des projets n'ont pas donné lieu à une production matérielle.
- On observe la part non négligeable de la production audiovisuelle (14%), et des spectacles (10%),
- Les projets donnant lieu à des productions multimedia (3%) et audiovisuelles (3%) sont très peu nombreux.
- Les niveaux de diffusion des projets sont restreints (un tiers des projets).
- 15% des projets se seraient déroulés sans l'intervention de scientifiques ni d'artistes.

Premières pistes pour la poursuite de la constitution d'un réseau d'acteurs autour de la CNHI

La nécessité de relativiser et d'affiner les résultats

Dans un contexte particulier, où se déploient beaucoup d'actions mémorielles, cette base de données donne une première photographie des projets et des acteurs de l'histoire et de la mémoire de l'immigration en France. Il faut rappeler néanmoins qu'elle reste probablement limitée en termes de nombre réel de projets et acteurs recensés. Elle ne donne également pas à voir les budgets correspondants, élément-clé pour mesurer le caractère de précarité dans laquelle évoluent certains projets. Cette dernière donnée serait essentielle pourtant pour présager du type de liens que la Cité nationale pourra tisser à l'avenir avec un réseau d'acteurs en régions. Ces premiers éléments permettent cependant déjà d'identifier des orientations possibles pour l'avenir d'un réseau d'acteurs qui fait l'originalité du projet de la Cité nationale.

Tenter d'atténuer les déséquilibres territoriaux

En termes d'équilibre territorial et afin d'améliorer le maillage, il faudrait peut-être dans un premier temps privilégier la communication de la Cité nationale et la mobilisation des acteurs dans les régions où le nombre de projets est faible au regard du taux de la population immigrée par exemple. Un travail sur le centre de la France, mais aussi généralement sur certaines zones rurales du territoire national, apparemment peu fournies en projets pourrait par ailleurs être envisagé.

D'une manière générale, rappelons qu'il faudrait idéalement pouvoir vérifier si les faibles chiffres constatés dans certains territoires correspondent à un déficit réel de projets ou si elles reflètent des difficultés de repérage des projets. Cette question devrait être traitée pour ne pas laisser de côté certaines zones dans le projet national de la Cité.

Profiter de l'«avance» de certaines régions

Enfin, dans les régions qui ressortent, dotées d'un nombre de projets déjà important, d'acteurs « structurants », la Cité nationale pourrait en profiter pour entamer des collaborations, comme en Alsace par exemple avec la fédération des centres sociaux et socioculturels du Bas-Rhin.

Mobiliser des types d'acteurs encore peu touchés

En ce qui concerne la faible mobilisation apparente de l'Education nationale, on peut imaginer, (s'il ne s'agit pas avant tout d'une difficulté de repérage) au fur et à mesure

de la mise en place de la Cité nationale, dont le ministère de l'Éducation nationale est une des tutelles, une augmentation du nombre de projets au gré d'une communication accrue en direction de ce secteur.

D'une manière générale, un travail étroit avec le réseau des Centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique pourrait être envisagé, comme cela a été amorcé dans l'expérimentation de la Cité nationale avec l'académie de Créteil. La Cité nationale pourrait aussi prendre contact avec la Fédération française des clubs Unesco qui semble beaucoup travailler avec les établissements scolaires et être sensibilisée à la question de l'histoire de l'immigration et de l'interculturalité.

Quant aux associations communautaires, il s'agirait de privilégier les contacts avec les fédérations ou associations nationales.

Il serait aussi intéressant de mobiliser peut-être davantage certains réseaux d'institutions patrimoniales : l'Association des archivistes français, ou encore la Fédération des écomusées et musées de société.

S'appuyer sur des têtes de réseaux et les fédérations nationales

Si la Cité est appelée à jouer un rôle de facilitateur de projets pour ces structures, voire d'incitateur, plusieurs types de contacts pourraient être pris. D'une manière générale, afin de mobiliser certains acteurs, et d'identifier les besoins et les potentiels de chacun, il semblerait judicieux d'organiser des rencontres sectorielles avec les réseaux et les fédérations nationales correspondantes.

Ainsi, étant donné l'importance du secteur social et socioculturel parmi les acteurs repérés, et le fait que près de la moitié des acteurs de projet sont des centres sociaux ou socioculturels, il serait intéressant de prendre contact avec les fédérations correspondantes au plan national (ce qui a peut-être déjà été fait) afin d'imaginer une politique réciproque d'incitation par secteur ou d'information pour capitaliser et diffuser des renseignements sur les projets déjà réalisés.

La même remarque concerne les structures des mouvements d'Éducation populaire, particulièrement présentes elles aussi : il s'agirait pour la Cité nationale de prendre contact avec les fédérations que sont Peuple et Culture, les deux fédérations nationales de MJC et la Ligue de l'enseignement.

Sensibiliser les réseaux de financeurs

En ce qui concerne le financement de ces projets, un tour de table de leurs partenaires récurrents pourrait être organisé par la Cité nationale, et des informations pourraient être transmises aux acteurs sur « qui finance quoi et sur quels critères », par un travail de veille et de médiation. L'idée serait d'informer un certain nombre de financeurs potentiels des acteurs et des projets qui se déroulent aujourd'hui en France sur cette thématique, afin éventuellement de déterminer ensemble sur quels points ils pourraient intervenir.

Des contacts pourraient ainsi être pris avec des fondations et en premier lieu la Fondation de France. Il en est de même de l'ANRU, Agence nationale de renouvellement urbain, étant donné le faible pourcentage de projets associés à des opérations de renouvellement urbain (ORU), qui se multiplient pourtant aujourd'hui. De même, il sera évidemment important de se rapprocher de la future Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ANCSEC), qui aura vocation à se substituer à la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et au FASILD, conçue en quelque sorte comme le pendant « social » de l'ANRU.

Valoriser des projets emblématiques

Dans la perspective décrite plus haut et pour dépasser la première étape de repérage des projets, il semble qu'un travail de valorisation plus poussé de certains projets, et acteurs soit nécessaire dans la mesure du possible.

On pourrait par exemple imaginer que des publications ou des numéros de la revue *Hommes et Migrations*, mettent en exergue les acteurs emblématiques, ou encore un panel représentatif de l'ensemble des types d'acteurs et de projets (ex : un projet mené par un centre social, une compagnie de théâtre, un collège, etc.), rendant compte de la diversité et de la richesse des projets déjà repérés.

Soutenir la diffusion des productions

La Cité nationale dispose d'une extraordinaire variété de productions issues des projets portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Il serait dommage de ne pas valoriser ces productions. Il conviendrait par conséquent d'en affiner encore le recensement, tout en envisageant concrètement les conditions de leur acquisition.

Néanmoins, plutôt que d'encourager une certaine profusion des productions par projet (un projet sur quatre a donné lieu à plus de deux productions), ne faudrait-il pas veiller plutôt à encourager et donner les moyens aux acteurs de faire des productions de qualité tout en permettant à celles-ci d'être davantage diffusées ?

Sur ce point, nous avons constaté que très peu de productions avaient pu bénéficier d'un niveau de « rayonnement » important. La Cité nationale, appelée à devenir un espace de visibilité, a sûrement un rôle à jouer pour mettre davantage ces projets et leurs acteurs en relation avec les réseaux de diffusion de la culture.

Rappelons cependant que le périmètre de diffusion n'est pas un critère de qualité, en particulier pour ce type de projets, pour lesquels le premier cercle de restitution - un des plus importants sans doute - est bien celui de la personne dont on a recueilli la mémoire.

Se nourrir des thématiques choisies spontanément par les acteurs

Une des préconisations importantes que l'on pourrait faire à la Cité nationale serait d'être attentive aux thématiques choisies spontanément par les acteurs, pour agir en

complémentarité et en relais amplificateur. En termes de thématiques, certains points confirment les choix déjà faits par la Cité nationale. Ainsi, le fait que deux tiers des projets ne s'intéressent pas à une immigration en particulier, confirmerait l'option prise de ne pas présenter le parcours de l'exposition permanente par communauté. De même le fait qu'une part importante des projets cible le public jeune montre que le musée doit travailler sur ces thématiques afin d'entretenir des rapports étroits avec l'Education nationale. D'autres constats sont en revanche susceptibles de donner de nouvelles pistes à la Cité nationale.

– Donner une place aux projets portant sur l'intime, l'individu

L'étude des individus, de l'intime semble ainsi intéresser particulièrement les acteurs (deux tiers des projets). La Cité nationale pourrait ainsi se nourrir de cette compétence et cette sensibilité des projets comme un matériau prépondérant. L'objectif récurrent de « valorisation » que se fixent les projets apparaît tout à fait complémentaire avec les missions de la Cité nationale en termes de diffusion de connaissance et de conservation (objectif moins affiché par les acteurs).

– Rendre plus visibles les actions liées à la mémoire du monde du travail

La Cité nationale pourrait mettre l'accent ou favoriser ce type de projets (14% des projets repérés), notamment les actions nombreuses concernant les travailleurs migrants et en particulier âgés, vivant en foyers, pour lesquels un besoin urgent semble se faire sentir.

– Être attentif à la place de toutes les immigrations

Puisque l'immigration européenne par exemple donne lieu à un nombre limité de projets comparativement à leur importance démographique dans la population française, il conviendrait de s'interroger sur les raisons de cette situation (moins d'associations ? Moins de « besoin » des populations immigrées de traiter cette mémoire ?) et éventuellement de tenter d'y remédier.

– Accorder une importance aux projets non « spécialistes »

Enfin, sans que cela n'engage aucune notion de « qualité », on a constaté qu'une part non négligeable (15%) de projets se sont déroulés sans l'intervention ni d'un scientifique (historien, sociologue, anthropologue ...), ni d'un artiste. Sur ce point, une des préconisations importantes que nous adressons à la Cité nationale serait d'être particulièrement attentive à ce type d'actions. Projets de citoyenneté « plus globaux », ils font bien partie du paysage de la mémoire ou de l'histoire de l'immigration. Ils y ont même selon nous une place essentielle, en termes d'impact et de proximité, desquels la Cité nationale ne doit pas se couper.